

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DE BURKINA FASO



Unité - Progrès - Justice

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

BURKINA FASO

Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Mettre en œuvre l'ECOWAP à travers le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) comme pièce maîtresse d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans la sous-région suppose que l'agriculture et ses sous-secteurs jouent un rôle important comme sources principales de

croissance pro-pauvre au niveau national et, particulièrement, rural. Le Burkina Faso et les autres pays Africains ne cherchent pas seulement à accélérer la croissance mais également à maximiser et à élargir l'impact d'une telle croissance sur la réduction de la pauvreté. Pour la réussir, la mise en œuvre de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA doit être guidée par une bonne compréhension de l'impact de la croissance sectorielle et de la croissance

dans les sous-secteurs agricoles sur les niveaux de revenus et de pauvreté. Dans le cas présent, une meilleure compréhension des effets potentiels des interventions actuelles dans le cadre de la Stratégie de Développement Rural (SDR) permettra au gouvernement Burkinabé de mieux cibler les options qui sont à même de maximiser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté.

ANALYSE

DE LA CONTRIBUTION DE LA CROISSANCE AGRICOLE A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BURKINA FASO

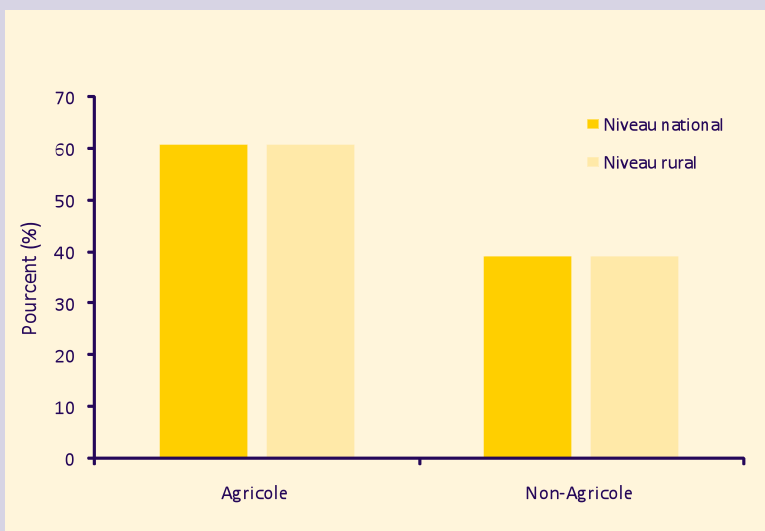
L'analyse de la contribution des différents secteurs et sous secteurs à la réduction de la pauvreté révèle qu'au Burkina Faso, la contribution à la réduction de la pauvreté due à la croissance agricole serait d'à peu près 50% plus grande que la contribution due à la croissance des secteurs non-agricoles. Une réduction de la pauvreté de 1% – aux niveaux rural et national – peut être attribuée pour à peu près trois-cinquième à la croissance du secteur agricole (Graphique 1).

La croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture pourrait être la base de la stratégie de réduction de la pauvreté car elle est plus prometteuse qu'une stratégie basée sur la promotion des sous-secteurs considérée individuellement. En effet, les sous secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est déterminée par ses parts initiales dans le revenu et dans

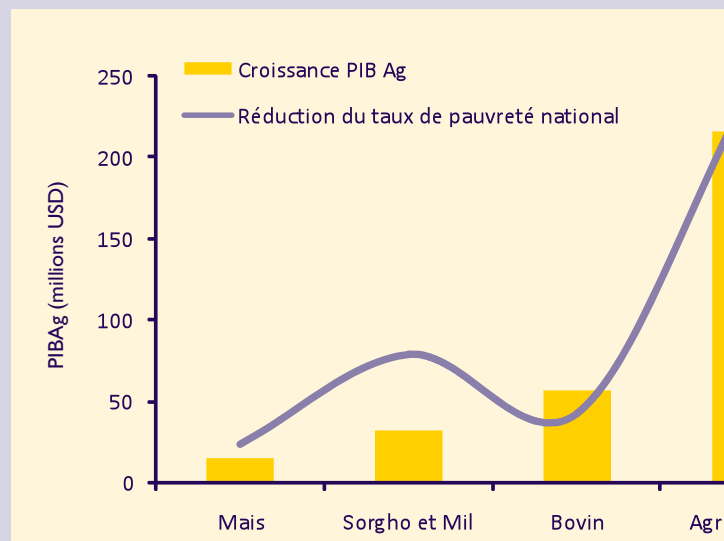
l'emploi des ménages et son potentiel à contribuer à l'accélération de la croissance.

Le Graphique 2 illustre la contribution à long terme (2015) à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté des sous-secteurs agricoles. Sur ce Graphique, l'axe de gauche et les barres montrent les contributions au PIB agricole résultant d'une croissance annuelle additionnelle de 1% dans chaque filière. La ligne courbe et l'axe de droite montrent les contributions correspondantes relatives à la réduction du taux de pauvreté. La filière bovine recèle le plus grand potentiel de contribution au revenu agricole. Une croissance additionnelle annuelle de 1% soutenue jusqu'en 2015 dans cette filière générerait un revenu supplémentaire de 56 millions de dollars américains. Les contributions équivalentes des filières du maïs et du sorgho/mil sont nettement plus faibles, soit des revenus agricoles supplémentaires de 31,7 et 14,6 millions de dollars américains respectivement. Cependant, la baisse correspondante du taux de pauvreté national est plus forte dans le cas de la filière sorgho/mil, soit une réduction de 3,5% contre seulement 1,9% pour la filière bovine et 1% pour la filière du maïs. A l'horizon 2015, une croissance additionnelle annuelle de 1% de l'ensemble de l'agriculture augmenterait en effet les revenus agricoles de 215,6 millions de dollars américains et réduirait la pauvreté de 10,3%.

Graphique 1 : Contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté aux niveaux national et rural (%)



Graphique 2 : Contributions sous-sectorielles à la croissance du PIB Ag (\$US) et à la réduction de la pauvreté (%)



EFFICACITE

DES STRATEGIES ALTERNATIVES DE CROISSANCE PAR RAPPORT A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance basées sur une approche sous sectorielle sont exposés dans le Graphique 3. La courbe supérieure (tendances actuelles) indique la baisse du taux de pauvreté sous l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles dans l'ensemble de l'économie ; ce qui résulterait en une réduction modeste de la pauvreté de 46,5% en 2004 à 38,3% en 2015. La courbe inférieure décrit un rythme plus accéléré de réduction de la pauvreté sous une stratégie qui réussirait à créer une croissance additionnelle de 1% dans l'ensemble du secteur agricole comparativement à sa croissance de base. Le taux de pauvreté tomberait de 46,5% en 2004 à 34,1% en 2015, soit une réduction de 4,6 points de pourcentage grâce à un gain de 1 point de pourcentage sur la croissance agricole de base. Les courbes situées entre ces deux extrêmes représentent les baisses supplémentaires de l'incidence de pauvreté si le Burkina Faso choisissait de réaliser cette croissance additionnelle

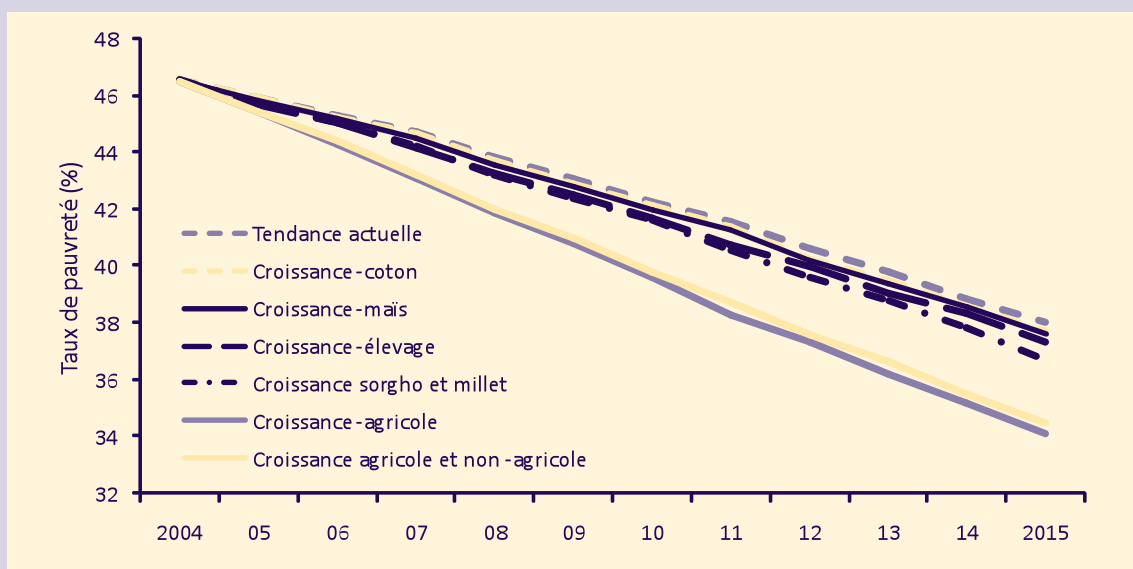
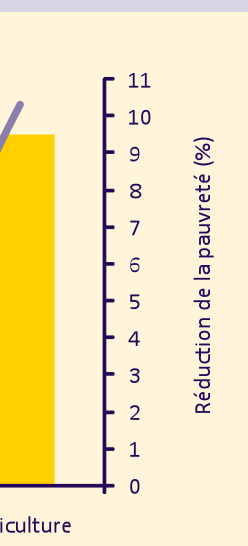
de 1% dans une filière donnée qui serait soit le maïs, soit le sorgho/millet, soit le coton ou l'élevage. Les résultats indiquent qu'une telle approche réduirait le taux de pauvreté de seulement 1,3 point de pourcentage comparativement à la tendance actuelle. Par conséquent, de telles stratégies seraient moins efficaces à réduire la pauvreté qu'une stratégie fondée sur la croissance de l'ensemble du secteur agricole.

La deuxième courbe à partir du bas révèle la contribution additionnelle qu'aura une stimulation de la croissance dans les secteurs non agricoles. Elle indique qu'une stratégie qui réussit à créer une croissance additionnelle de 1% à la fois dans l'ensemble des secteurs non agricoles et dans le secteur agricole entraînerait une baisse additionnelle du taux de pauvreté de 4,2 points de pourcentage comparativement à la tendance actuelle, soit une baisse plus modeste que celle de la stratégie portant uniquement sur la croissance agricole. En définitive, ces résultats démontrent que les stratégies isolées seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale qui vise une croissance agricole largement diversifiée.

Il peut être difficile d'atteindre le taux de croissance agricole très élevé estimé à 7,1% qui serait requis pour réaliser l'OMDI à 2015 (Voir Brochure 2: Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire: performance récente et perspectives). Toutefois, les résultats exposés ci-dessus indiquent que le Burkina Faso peut

IB agricole (millions de

Graphique 3 : Incidence de la pauvreté en 2015 sous les stratégies de croissance alternatives (%)



faire des progrès significatifs vers cette cible en 2015 – en assurant une mise en œuvre réussie de son PNIA.

Une analyse des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté nous permet de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre la cible de croissance du PDDAA et à réaliser l'OMDI de pauvreté au Burkina Faso:

- 1) L'agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national qu'au niveau rural au cours des 10–15 prochaines années.

- 2) Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de 8,2 points de pourcentage seulement à l'horizon 2015 comparativement à son niveau estimé en 2004 pour le pays (46,5%).
- 3) Des stratégies de croissance isolées visant individuellement l'un ou l'autre des principaux sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté plus faiblement qu'une stratégie plus diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.